



*Communiqué de presse
Paris, le 9 juillet 2019*

L'État et la Région poursuivent l'innovation pour les routes d'Île-de-France

Rénovation des chaussées de l'autoroute A10 au niveau de Massy avec un revêtement à fort taux de recyclage

Une solution innovante sur les autoroutes franciliennes

Un nouveau type de revêtement de chaussée est expérimenté sur plusieurs autoroutes et routes nationales depuis 2018 afin de réduire l'empreinte environnementale des travaux. Il s'agit de **rénover les chaussées en utilisant un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 20 %** sur ce type de chaussées.



Compte-tenu des progrès accomplis dans la technique d'enrobage, l'État et la Région ont décidé de tester cette **solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes.**

Dans le cadre de travaux de rénovation des chaussées de l'autoroute A10 au niveau de Massy, **ce revêtement innovant à fort taux de recyclage est posé sur une section de 3 à 4 voies de circulation d'environ 1400 mètres, qui supporte un trafic cumulé de 130 000 véhicules par jour.**

1 400 mètres
de chaussées renouvelées
avec revêtement à fort taux de
recyclage

**40 % de
recyclage**
dans les agrégats utilisés

**3 à 4 voies de
circulation**
traitées

**4 100 tonnes
d'enrobés**
posés

**130 000
véhicules / jour**
au niveau de la partie renouvelée

12 nuits
de travaux

1 200 000 €
cofinancés par l'État et la
Région Île-de-France

Cette technique innovante sera évaluée sur une longue durée pour mesurer ses performances environnementales et sa tenue sur le long terme.

Les travaux réalisés par la direction des routes Île-de-France (DiRIF) de la DRIEA, gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes ont commencé le 1^{er} juillet 2019, et doivent se terminer à la mi-juillet.

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, l'autoroute A10 doit être libérée de toute circulation. Compte tenu du très haut niveau de trafic, la fermeture à la circulation n'est possible que de nuit en semaine. Aussi, les travaux de rénovation des chaussées et de pose du revêtement à fort taux de recyclage sur l'autoroute A10 se déroulent les nuits de semaine (de 22h00 à 4h30, du lundi soir au vendredi matin). Les secteurs et les sens de circulation fermés à la circulation pour chaque nuit sont indiqués sur le site www.SYTADIN.fr (rubrique Fermetures nocturnes de la semaine).

Pendant ces fermetures nocturnes à la circulation, les usagers empruntent les déviations indiquées par la Francilienne et l'autoroute A6, ou par la RN118 et l'autoroute A86.

Un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation

Depuis 2017 le partenariat entre l'État et la Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation a permis d'équiper d'ores et déjà 7 sections d'autoroutes et routes nationales de ce revêtement à fort taux de recyclage, représentant un linéaire total de plus de 15 000 mètres sur le réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France. Avec les sections équipées d'un revêtement antibruit **depuis 2017, ce sont au total 19 sections représentant plus de 40 km d'autoroutes et routes nationales qui ont été renouvelées avec des revêtements de chaussée innovants.**

Sur cette section de l'autoroute A10, il s'agit d'un investissement de **1,2 millions d'euros co-financés à parité par l'État et la Région**. Le souhait commun est d'explorer de nouvelles solutions qui apportent des réponses rapides et mesurables aux besoins des usagers.

Ce partenariat correspond pleinement à la volonté de la Région et de l'État de changer la perception de la route par les Franciliens, qui doit contribuer à un meilleur respect de l'environnement. La route peut être une chance d'améliorer leurs conditions de vie et de déplacement, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain.

Rendu possible par le vote de la région d'un plan «anti-bouchons pour changer la route» doté de 250 M€, dont 57 M€ pour financer de telles innovations, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France.

Ces actions, au service de la transition écologique et énergétique tendent d'une part à généraliser la gestion dynamique du trafic sur les bretelles autoroutières afin de lutter contre la congestion et d'autre part à réaliser des voies dédiées sur les autoroutes pour favoriser le transport collectif de voyageurs et encourager l'évolution des comportements individuels vers une mobilité responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Elles permettent enfin le déploiement expérimental à grande échelle, avec l'aide de l'Europe, de la connexion des véhicules à la route avec le projet SCOOP@IdF, pour une information sur les conditions de circulation plus pertinente, délivrée en temps réel à l'utilisateur directement sur son tableau de bord.

Ce partenariat constitue donc également une première déclinaison dans la région capitale du programme national « Mobilité 3.0 » engagé dans le prolongement de la COP21, pour le déploiement des systèmes de transports intelligents.

Pour en savoir plus :

- Site internet de la direction des routes Île-de-France (DIRIF) : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- Site internet de la Région Île-de-France : www.iledefrance.fr

Contacts presse :

- Communication DIRIF : 06 19 22 11 83 - contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr
- Région Île-de-France : 01 53 85 63 14, servicepresse@iledefrance.fr